



## UNSA POLICE

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

mail : [police@unsa.org](mailto:police@unsa.org) - Site : <http://police.unsa.org>

Tél: 01 43 40 64 27 – Fax : 01 71 18 22 90

Paris, le 20 avril 2015

### COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*

**CRS**

***D. DAY OR NOT D. DAY***

Depuis plusieurs années, **L'UNSA POLICE** alerte le Ministère de l'Intérieur sur l'absence de revalorisation de l'IJAT des CRS (frais de déplacements).

L'emploi des CRS depuis les attentats de janvier 2015, n'a jamais été aussi important et en dehors des règles concernant les conditions de travail.

**L'UNSA POLICE** a deux exigences :

- L'emploi doit être revu dans le cadre du plan vigipirate et cela concerne non seulement les CRS mais toute la Police Nationale.
- Que le ministère reconnaisse le travail des CRS en procédant à une augmentation substantielle de l'IJAT (Indemnité Journalière d'Absence Temporaire).

**L'UNSA POLICE** sera reçu aujourd'hui au Ministère de l'Intérieur le **20 avril 2015 à 17h30.**

**L'UNSA POLICE** attend désormais du concret ; les **BLA BLA** c'est fini.

Le Bureau National